



Considérations générales

Les prix de l'énergie, et ceux du gaz naturel en particulier, risquent d'augmenter fortement. Cela aura des conséquences importantes pour l'industrie alimentaire qui est relativement intensive en énergie.

Un ralentissement (ou un arrêt temporaire) des importations de Russie et d'Ukraine d'aliments et de boissons ne mettrait pas directement en péril la production alimentaire étant donné leur importance relativement faible dans nos importations mondiales.

Cependant, les deux pays constituent le « grenier à céréales » de l'Europe. Part des importations venant de Russie et d'Ukraine dans les importations extra européennes :

- 51% des céréales, hors riz
- 63% du maïs
- 25% du froment [blé]

Ceci pourrait avoir des répercussions sur les produits de première transformation que nous (Belges) importons d'autres pays européens.

Relations commerciales avec la Russie

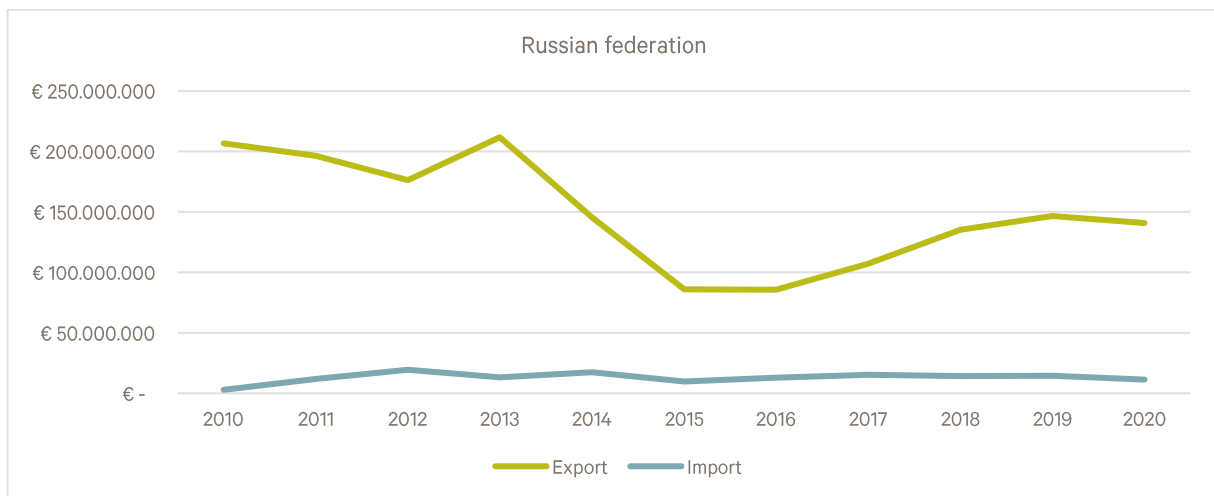
Actuellement, l'Union européenne n'impose pas de sanctions à la Russie sur les produits agroalimentaires. En revanche, c'est le cas de l'embargo russe de 2014.

Produits alimentaires sous embargo russe :

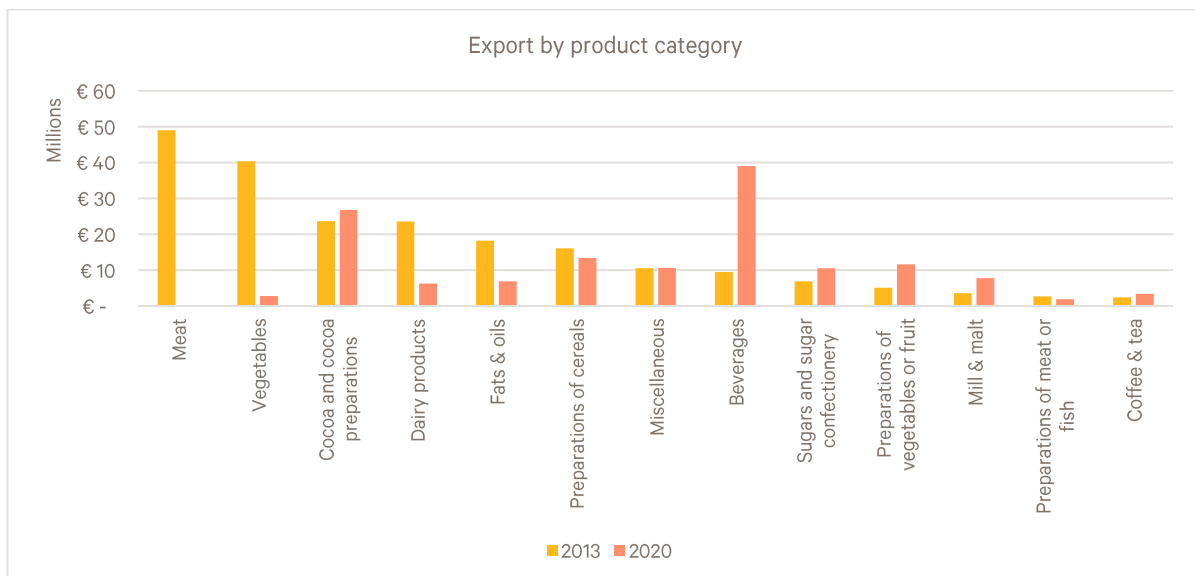
- La viande et les (sous-)produits de viande
- Le poisson, les (sous-)produits de poisson et les crustacés
- Le lait et les produits laitiers
- Les fruits et légumes et les fruits à coque
- Le sel
- Les porcs vivants
- Les huiles et graisses animales

Si nous examinons les relations commerciales au niveau macroéconomique avant l'embargo (2013) et en 2020, nous constatons ce qui suit :

- En 2020, la Russie représente 0,05% de nos importations totales et 0,53% de nos exportations totales ;
- Depuis 2013, les importations en provenance de Russie ont diminué de 15 % et nos exportations de 34 % ;
- La Russie est passée du 11e au 24e rang des destinations d'exportation au niveau mondial et du 3e au 9e rang hors EU ;
- Cependant, la balance commerciale reste largement en faveur de la Belgique : 141 mio € export – 11 mio € import – balance commerciale positive de 129 mio € (chiffres 2020) ;



- Les exportations de viande et de produits laitiers ont été très durement touchés depuis l'embargo ;
- Les exportations de boissons, de fruits et légumes préparés, de farine et de malt s'en sortent très bien, de même que celles du café, des produits de chocolat et de la confiserie.
- La Russie est un marché d'exportation important, avec un certain potentiel, pour les boissons, en particulier les eaux, les sodas et les bières.



- En ce qui concerne les importations russes en Belgique, elles concernent principalement les légumes (28% des importations alimentaires russes) et le sucre et confiserie (37%) en 2020.

Relations commerciales avec l'Ukraine

- En 2020, l'Ukraine représente 0,4% de nos importations totales et 0,2% de nos exportations totales ;
- La balance commerciale est largement en défaveur de la Belgique : 48 mio € export – 83 mio € import – balance commerciale négative de 35 mio € (chiffres 2020) ;
- Les exportations, relativement faibles, sont néanmoins en croissance continue ces dernières années;
- Elles concernent, par ordre d'importance: les boissons (35%), le cacao et ses préparations (16%), les produits laitiers (13%) et les graisses et huiles (10%);
- Les importations venant d'Ukraine concerne en très grande majorité le maïs: 71% du total des importations ukrainiennes en 2020 (81% en 2019) et 16% de nos importations mondiales de maïs.

